

Interreg



EUROPEAN UNION

Saint-Martin / Sint Maarten

European Regional Development Fund



RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS 2025

Clôture du programme de coopération territoriale
européenne Saint-Martin/Sint-Maarten 2014-2020



1. LA CREATION DU PROGRAMME INTERREG SAINT MARTIN/SINT MAARTEN 2014/2020

Dans le cadre de :

- la stratégie Europe 2020,
- la programmation européenne 2014–2020,
- et du soutien du Fonds européen de développement régional (FEDER),

la Commission européenne a adopté le **15 décembre 2015** le programme de coopération transfrontalière Saint-Martin / Sint Maarten.

Ce programme visait à encourager une coopération renforcée entre les deux parties de l'île autour de priorités partagées.



2. UN PARTENARIAT TRANSFONTALIER UNIQUE

Le programme repose sur un partenariat entre :

- l'État français, représenté par la Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin (Autorité de gestion),
- la Collectivité de Saint-Martin,
- le Gouvernement de Sint Maarten.



Il s'inscrit dans un contexte institutionnel spécifique, associant une **région ultrapériphérique (RUP)** et un **pays et territoire d'outre-mer (PTOM)**, partageant un même espace de vie mais des cadres réglementaires distincts.

3. QUATRE DEFIS COMMUNS IDENTIFIES POUR L'ILE

Le programme INTERREG a été conçu pour répondre à quatre grands défis partagés par les populations de Saint-Martin et de Sint Maarten :

- > Assurer la disponibilité des infrastructures de base
- > Préserver l'environnement de l'île
- > Conforter le positionnement touristique de l'île dans un environnement caribéen très compétitif ;
- > Prévenir et gérer les risques naturels majeurs

Ces défis ont structuré l'ensemble de la stratégie du programme.

4. LES 4 PRIORITES STRATEGIQUES RETENUES

En réponse à ces défis, le programme s'est articulé autour de quatre objectifs spécifiques :

- > Améliorer les infrastructures d'eau et d'assainissement
- > Renforcer la protection environnementale du lagon de Simpson Bay
- > Améliorer la gestion des risques d'inondation
- > Assurer la bonne mise en œuvre du programme

À la clôture, ces objectifs ont été atteints de manière différenciée selon les projets.

5. LE FINANCEMENT DU PROGRAMME

Le programme, doté d'une enveloppe de **9 923 930,00 € à la clôture**, a concentré l'essentiel de ses financements sur trois opérations principales :

1. la station d'épuration de Cole Bay (665 332,50 €)
2. la protection et la valorisation du lagon de Simpson Bay (5 112 035,00 €)
3. la prévention des inondations à Belle Plaine (320 065,00 €)

Cette concentration visait à maximiser l'impact des fonds européens sur des enjeux prioritaires du territoire.

6. UN CONTEXTE EXCEPTIONNEL

La mise en œuvre du programme a été fortement impactée par :

- le passage de l'ouragan Irma en 2017,
- des contraintes institutionnelles transfrontalières (conflit de la frontière à Oyster Pond),
- la crise sanitaire de la COVID-19,

Ces événements ont ralenti certains projets et conduit à des ajustements importants de la programmation initiale.

7. ETAT D'AVANCEMENT DES PRIORITES A LA CLOTURE

Priorité 1 : Élever le niveau des infrastructures dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

Création d'une station d'épuration à Cole Bay

Le projet de station d'épuration transfrontalière de Cole Bay, située en partie hollandaise, avait pour objectif d'améliorer durablement le traitement des eaux usées au bénéfice des populations des deux côtés de la frontière, pouvant desservir environ 14 875 habitants.

En raison de contraintes de calendrier et de gouvernance, la construction de la station n'a pas pu être engagée dans le cadre du programme 2014-2020.

Le projet a été recentré sur la réalisation d'études préalables (études environnementales et de faisabilité, gouvernance et assistance à maîtrise d'ouvrage).

Aussi, même si les infrastructures n'ont pas été construites, ces travaux préparatoires contribuent à une meilleure connaissance des besoins et des solutions envisageables à l'échelle de l'île.



Station de Cole Bay – Bilan financier à la clôture

Enveloppe FEDER allouée par l'UE : 665 332,50 €

Montant FEDER consommé : 443 937,47 €

Taux de consommation : 66,72%

Priorité 2 : Protéger l'environnement

La gestion du lagon de Simpson Bay

Le lagon de Simpson Bay représente un espace naturel et économique majeur pour l'île.

Le programme INTERREG a permis de financer une opération d'envergure d'enlèvement, de démantèlement et de dépollution des épaves, améliorant significativement l'état écologique du lagon et la sécurité maritime.

Cette intervention a abouti au retrait de 185 bateaux hors d'usage et au traitement de 1782 tonnes de déchets à l'écosite VERDE SX M (dont 1254 tonnes d'acier, 255 tonnes de polyester, 168 tonnes de bois et 105 tonnes d'aluminium).



Grâce à cette opération :

- plus de 800 hectares de milieux naturels ont bénéficié d'une amélioration de leur état de conservation :
- le lagon a retrouvé une meilleure qualité environnementale :

- les usages touristiques et nautiques ont été sécurisés.

Les autres actions prévues initialement (études environnementales et plan de gestion global) n'ont pas pu être menées dans le cadre du programme en raison des retards accumulés dans la mise en œuvre, du contexte exceptionnel lié au passage de l'ouragan Irma, des contraintes administratives transfrontalières et des perturbations engendrées par la crise sanitaire de la COVID-19..

Lagon de Simpson Bay – Bilan financier à la clôture

Enveloppe FEDER allouée par l'UE : 5 112 035,00 € Montant

FEDER consommé : 4 228 400,00 €

Taux de consommation : 82,71%

Priorité 3 : Prévention des risques d'inondation

Le projet de Belle Plaine

Le bassin versant transfrontalier de Belle Plaine présente un risque majeur aux inondations.

Le phénomène a été amplifié par le développement économique et une urbanisation mal maîtrisée au regard de la gestion hydraulique.

Ces inondations récurrentes ont déjà causé des dommages importants et affectent à la fois les aménagements publics et les propriétés privées du secteur.

Cette situation est un frein au développement de la zone. Le programme a donc été mobilisé pour soutenir 4 types d'opérations :

- ▶ Création de bassins de rétention sur la ravine Quartier et aménagement de digues de protection
- ▶ Création et redimensionnement de réseaux de collecte et évacuation des eaux pluviales
- ▶ Calibrage de la ravine Paradis au niveau des zones urbanisées
- ▶ Mise en œuvre d'une politique de gestion concertée entre les territoires français et hollandais en matière d'aménagement du territoire



A la clôture, deux ouvrages hydrauliques ont été réalisés afin de réduire ce risque localement.

Cependant, l'opération n'a pas pu être menée dans son intégralité. A la suite d'un audit, les dépenses européennes associées à ce projet ont été jugées non éligibles au titre du programme de coopération.

Les ouvrages réalisés contribuent néanmoins à une réduction localisée du risque d'inondation (2000 personnes supplémentaires protégées) et constituent une première étape pour de futurs aménagements.

Ils illustrent les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de projets transfrontaliers complexes, mais aussi la capacité à produire des résultats concrets malgré un contexte contraint.

Belle plaine – Bilan financier à la clôture

Enveloppe FEDER allouée par l'UE : 320 065,00 €

Montant FEDER consommé : 0 € (ensemble des dépenses rejetées à la suite d'un audit)

Taux de consommation : 0%

Priorité 4 : Création d'une instance de coopération territoriale (Autorité de gestion)

Le programme prévoyait la mise en place d'un **Secrétariat Technique Conjoint** chargé de l'animation et du suivi opérationnel. Cette structure n'a pas pu être pleinement déployée. Les missions essentielles ont néanmoins été assurées par l'Autorité de gestion, permettant la continuité du pilotage et la clôture du programme.

8. GOUVERNANCE ET BILAN FINAL : Un programme clôturé, riche d'enseignements

Le programme INTERREG Saint-Martin / Sint Maarten 2014-2020 est aujourd'hui clôturé.

Il laisse :

- des réalisations environnementales majeures, notamment sur le lagon,
- des enseignements précieux pour améliorer la coopération transfrontalière,
- une base d'expérience mobilisée pour la programmation 2021-2027.

Ces enseignements ont alimenté la préparation de la programmation 2021-2027, avec l'objectif de renforcer la maturité des projets, la gouvernance conjointe et la sécurisation des financements européens.

Malgré un contexte exceptionnellement difficile, le programme a permis de renforcer la coopération entre les deux parties de l'île au service de l'intérêt général.